

**MUNICIPALITES DE FLEXANVILLE
ET D'OSMOY**

PROJET DE SCHEMA DIRECTEUR D'ASSAINISSEMENT

DES RESEAUX D'ASSAINISSEMENT PROJETES

- Réseau eaux usées
- - - - Conduite de refoulement
- ⊕ Poste de refoulement
- ▣ Déversoir d'orage

Echelle : 1/10000 Etude n° 04 E 03 Fich. : Flexanville.dwg

SETEGUE
NIE URBAIN ET ENVIRONNEMENT

53, rue Charles Frérot - B.P.91
94253 GENTILLY Cedex
Tél : 01 41 98 68 00 / Fax : 01 45 47 01 48

 Zone assainissement collectif

 Zone assainissement autonome



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

DATE DE CONVOCATION : 25 février 2005

DATE D'AFFICHAGE : 25 février 2005

L'an deux mille cinq, le **16 mars** à 20 heures 30, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Jean BONGAGE, Maire.

Etaient présents :

MM J. DURAND, M. LECLERC, T. COUDRET, Adjoints

MM et Mmes N. CARUSO, N. DE SA DOMINGUES, N. VINCIENNE.

Formant la majorité des membres en exercice.

Absents ayant donné procuration : A. DUPAIN (procuration à M. BONGAGE J.)

Absents: D. BRUYANT, M. EPONVILLE, F. LEMERCIER.

Nombre de conseillers :

EN EXERCICE : 11

PRESENTS : 7

VOTANTS : 8

M. Joël DURAND a été élu Secrétaire.

ZONAGE D'ASSAINISSEMENT

Le Maire rappelle l'étude sur l'assainissement collectif effectuée par la société SETEGUE et présentée au conseil municipal.

Il est proposé d'arrêter un zonage sur la commune pour le traitement des eaux usées.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal

- Arrête le projet de zonage des eaux usées conformément au plan joint inscrivant la totalité de la commune en assainissement collectif excepté deux écarts : la ferme du Pavillon et le Four à Chaux.
- Autorise le Maire à engager la procédure d'enquête public.



Pour copie conforme,

OSMOY, le 22 mars 2004

Le Maire,

Jean BONGAGE

